

Banque de stockage de sang de cordon à Nancy : le dossier doit impérativement être débloqué !

Aucune raison, même en période électorale, ne justifie que l'on attende plus longtemps !

Hervé FERON a posé une question écrite au Ministre de la Santé, suite à l'assemblée générale de l'ACODTH (Association Départementale pour le Don d'Organes et de Tissus Humains).

Lors de cette réunion, le député a pris conscience de l'importance d'organiser la collecte et le stockage du don de sang de cordon. C'est une formidable opportunité pour les personnes qui sont dans une situation dramatique d'obtenir d'un donneur potentiel de moelle osseuse.

Il existe actuellement une quarantaine de banques collectives, et une douzaine de banques de stockage en France. La maternité régionale de Nancy avait depuis plusieurs mois manifesté l'intention d'une banque. Il apparaît que tous les éléments sont réunis pour que cette collecte et ce stockage soient organisés à Nancy, mais malheureusement pour des raisons liées à l'administration, cela n'est pas.

Le député craint que la très réelle santé des citoyens ne soit compromise. Ce dossier doit absolument être débloqué ! Aucune raison ne justifie que ce dossier n'avance plus, même les élections !

"Le député Hervé FERON interroge Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, sur la banque publique de sang de cordon de la maternité régionale de Nancy. Prévue depuis longtemps, l'ouverture de cette banque semble tarder suite à un blocage administratif, et aucune date précise n'a pour l'heure été avancée. Le député rappelle que la loi de bioéthique du 7 juillet 2011 reconnaît le sang de cordon comme un tissu salvateur aux vertus thérapeutiques avérées, alors qu'il était considéré jusque-là comme un déchet opératoire. Le sang de cordon constitue aujourd'hui une alternative aux greffes de moelle osseuse dès lors qu'il y a urgence ou incompatibilité de la moelle osseuse à greffer. C'est pourquoi le nombre de greffes de sang de cordon a quadruplé entre 2003 et 2008. Eu égard à ces constats, le développement de banques publiques permettant de stocker le sang de cordon apparaît comme un enjeu majeur dans le traitement de maladies sanguines, osseuses, génétiques, et du système immunitaire, notamment chez les enfants. Le député demande à Monsieur le Ministre où en est le dossier spécifique à la maternité régionale de Nancy."



La maternité régionale de Nancy, qui attend depuis quelques temps sa banque publique de sang de cordon...